

De l'administration à la gouvernance olympiques

Jean-Loup Chappelet

Swiss Graduate School of Public Administration

IDHEAP, Université de Lausanne

25 juin 2015



UNIL | Université de Lausanne

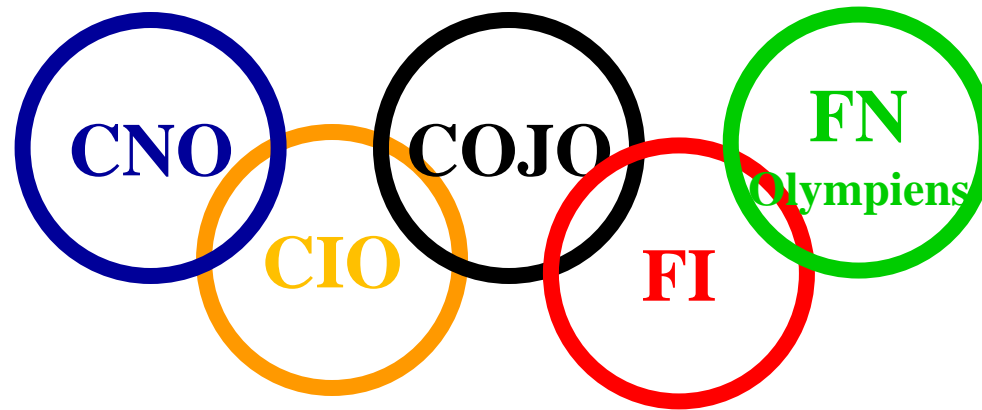
IDHEAP

2 questions

- Pourquoi le Système olympique a évolué de l'administration à la gouvernance lors des cent dernières années (1915-2015) ?
- Quelles conséquences pour le CIO et les autres organisation du Système olympique aujourd'hui (au-delà de 2015) ?



Les 5 parties prenantes principales



Toutes ces parties prenantes sont des organisations sans but lucratif (en général des associations)

CIO Comité international olympique

- 1894 Fondation à Paris
- 1915 Installation à Lausanne
- 1920-1970 Croissance parallèle aux Jeux
- 1972-1980 Boycotts, incertitudes
- 1980-2001 Révolution Samaranch
- 1999 Scandale de Salt Lake City et réforme structurelle importante
- 2014 Agenda 2020 du président Bach

COJO Comité d'organisation des Jeux

- Depuis 1896 Jeux tous les 4 ans par CIO sauf 1916, 1940, 1944
- Jusqu'en 1972 Comité local tout puissant
- 1976 COJO de Montréal
- 1984, 1996 COJO «privés» aux USA
- Depuis 2000 Plusieurs agences publiques en plus du COJO ou implication forte Etats
- 2007 World Union of Olympic Cities founded in Lausanne
- 2022-2024 Manque de villes candidates

CNO Comités nationaux olympiques

- 1895 Premiers CNO
- 1910s Géographie sportive coubertinienne
- 1960s Nombreux CNO créés avec la décolonisation (Afrique, Asie)
- 1972 121 CNO à Munich
- 1979 Fondation ACNO à Puerto Rico
- 1984 140 CNO à Los Angeles
- 2012 204 CNO à Londres

FI Fédérations sportives internationales

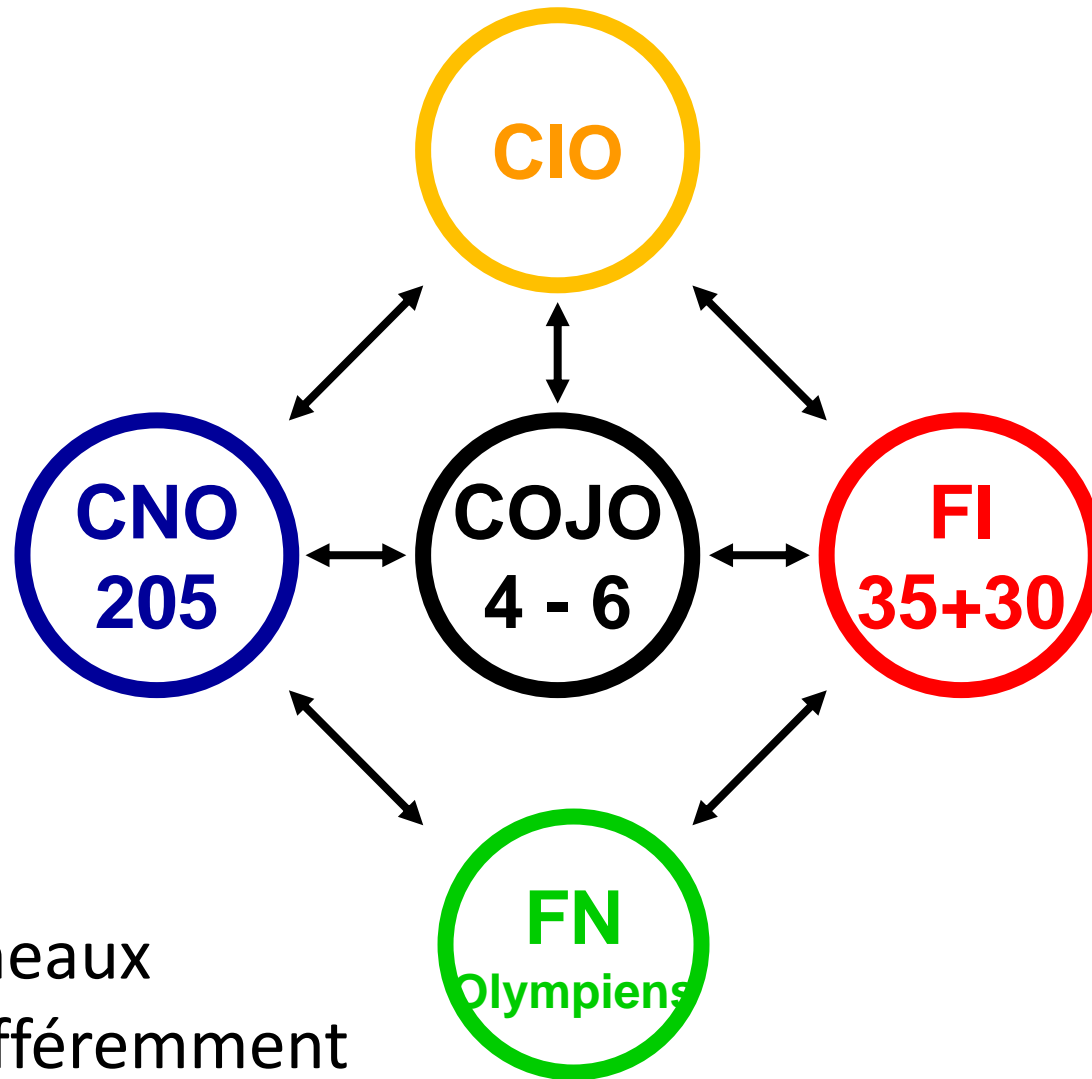
- Avant 1894 Aviron et gymnastique
- Début 20^e siècle La plupart des sports créent leur FI avec les Jeux (FINA, IAAF, FIS...)
- 1921 Bureau permanent des FI
- 1967 Fondation AGFIS à Lausanne
- Fin du 20^e siècle FI des «nouveaux» sports (ITU, IBU, IPC...)
- 2003 AGFIS devient SportAccord
- 2015 116 membres SportAccord (avril)

FN Fédérations nationales et Olympiens

- Des milliers d'organisations autonomes dont les membres sont les clubs sportifs (locaux)
- Gouvernement leur sport dans chaque pays
- Reconnues par le CNO de leur pays
- Reconnues par la FI de leur sport

- Olympiens titulaires d'une «licence» et «préparés» par leur FN (et sélectionnés par leur CNO sur la base de minimum définis par leur FI)
- 1995 : World Olympians Association (WOA)
- 2014 : Relance de la WOA

Le Système olympique classique

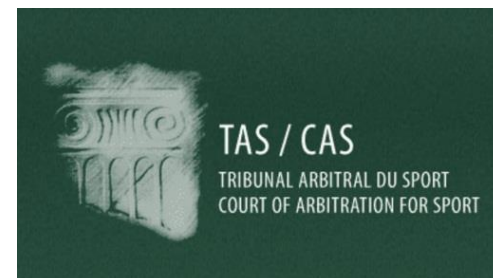


les cinq anneaux
Disposés différemment

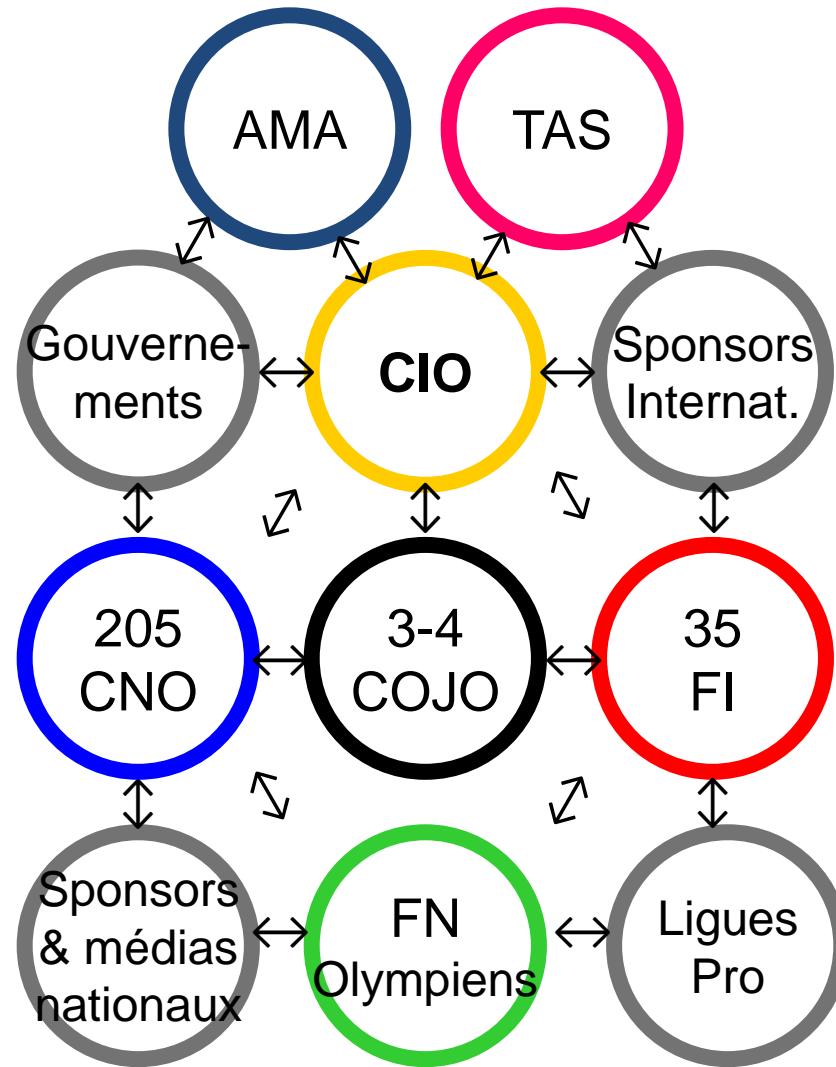
Fin 20^e siècle: Nouvelles parties prenantes

- 1970s Gouvernements
- 1980s Sponsors nationaux et internationaux
- 1990s Ligues pro (d'athlètes ou d'équipes)

- 1984 Tribunal arbitral du sport (TAS)
- 1999 Agence mondiale antidopage (AMA)



Le Système olympique régulé

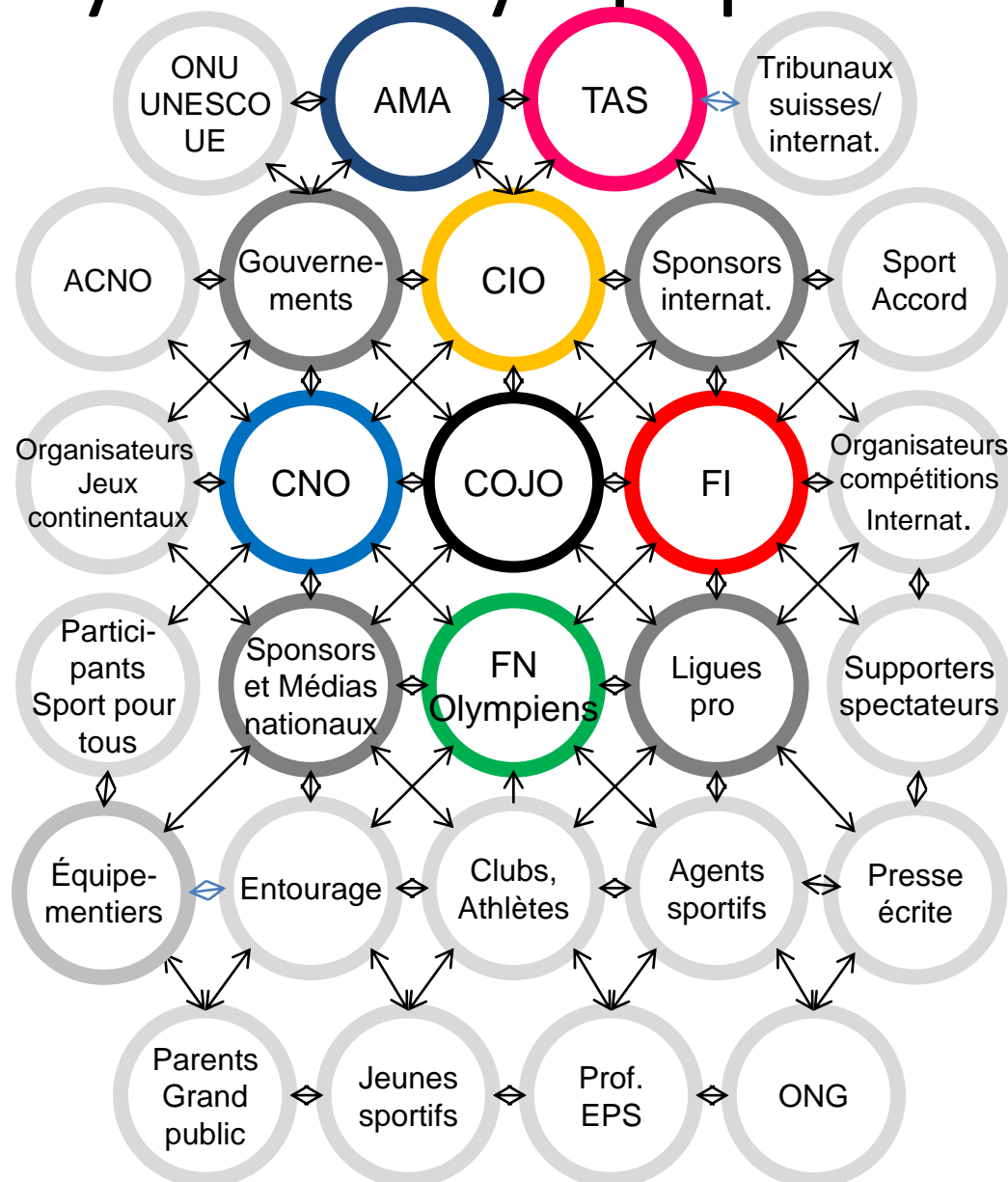


Nombreuses autres parties prenantes

- ACNO et associations continentales de CNO
- SportAccord (ex AGFIS), ASOIF, AIOWF, ARISF
- UNESCO et système onusien

- Organismes sportifs, autres jeux multisport
- Clubs, athlètes, pratiquants, parents
- Entourage, agents, équipementiers
- Supporters, parents, enseignants EPS
- Presse écrite, électronique
- Etc. Etc...

Le système olympique total



Conséquences

- Le Système olympique est un système ! Les relations entre chacune des parties prenantes sont fondamentales
- Le tout est plus important que les parties !
- «Unité dans la diversité »
- Les parties ne peuvent fonctionner sans le tout
- La gouvernance en réseau s'impose, y compris avec les gouvernements nationaux et supranationaux alors que le Système était essentiellement privé
- Il faut «maximiser les synergies avec les parties prenantes du Mouvement» (R 13 Agenda 2020)

Au-delà de l'agenda 2020

- La réputation d'une partie prenante affecte toutes les autres et le sport (pas d'optimisme béat !)
- Préserver l'autonomie en échange d'une meilleure gouvernance (autonomie responsable)
- Assurer la conformité (compliance) des parties prenantes
- Donner l'exemple (transparence, développement durable...)
- Mieux spécifier les relations entre parties prenantes dans la Charte olympique
- Mieux intégrer le sport pour tous dans le Système olympique (de la journée olympique aux paralympiens et aux masters)

De l'administration à la gouvernance olympiques

Jean-Loup.Chappelet@unil.ch

Swiss Graduate School of Public Administration

IDHEAP, Université de Lausanne

25 juin 2015

The logo for the University of Lausanne (Unil) is a stylized, cursive script of the word "Unil" in a dark grey color.

UNIL | Université de Lausanne

IDHEAP